



CONTRIBUTION DE FORCE OUVRIERE AU RAPPORT ANNUEL 2019 DE LA CNCDH SUR LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

Alors que l'Europe en cette année 2019, a vu la persistance de la montée des nationalismes, l'absence de solidarité européenne, les reculs démocratiques, le désossement des droits collectifs et l'explosion des inégalités qui continuent à opposer les uns aux autres et à trop souvent stigmatiser « l'étranger » comme responsable de tous les maux, l'action et l'expression forte contre le racisme et la xénophobie sont essentiels.

Pour FO, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations est inhérente à l'engagement syndical et à notre action syndicale libre et indépendante.

Alors que la dignité humaine est bafouée dans une Europe qui n'est ni solidaire ni juste il est encore plus impératif aujourd'hui de réaffirmer que ces valeurs fondent notre indéfectible engagement contre toutes idées et conceptions racistes, xénophobes et antisémites.

Ces valeurs régulièrement réaffirmées dans nos instances et dans les instances nationales, européennes ou internationales au sein desquelles nous siégeons sont une ligne constante et collective.

LUTTER CONTRE LES CAUSES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU RACISME

De tous temps la montée des populismes se conjugue avec des situations économiques difficiles et un déficit démocratique et social. C'est malheureusement ce qui est à l'œuvre depuis plusieurs années en Europe notamment mais plus globalement à l'échelle mondiale.

Pour FO, le chômage, l'accroissement des inégalités, de la précarité et les politiques d'austérité ont des conséquences directes sur la montée du racisme, de la xénophobie ou le repli identitaire. La peur, l'insécurité économique ont pour effet de rejeter sur « l'Autre » la responsabilité des situations de précarité subie et provoquent un sentiment d'abandon et ouvrent la porte aux populistes et aux identitaires partout en Europe.

En revendiquant une Europe sociale, en refusant les diktats économiques de la finance mondiale, en luttant pour une égalité de traitement, en revendiquant pour tous les travailleurs les mêmes droits, FO lutte contre le racisme.

UNE EXPRESSION CONFEDERALE A L'EUROPE ET A L'INTERNATIONAL CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE.

La Confédération FO, fidèle à son principe d'indépendance se refuse à interférer dans les choix politiques de ses membres et à s'ingérer dans le débat électoral.

Toutefois FO exprime et revendique publiquement dès qu'elle en a l'occasion son attachement et son engagement constant en faveur de la démocratie, de la lutte contre le racisme et la xénophobie, à la république et à ses valeurs, aux droits de l'homme et des droits des travailleurs.

FO a participé au 4ème Congrès mondial de la Confédération Internationale des Syndicats. Lors de ce Congrès qui a réuni 1200 représentants de plus de 132 pays, une déclaration sur le racisme et le soutien aux réfugiés a été adoptée qui rappelle à quel point ces valeurs de solidarité et de rejet de toutes formes de racisme participent à l'ADN même du syndicalisme, et que la solidarité est au cœur du mouvement syndical.

FO, avec les syndicats du monde entier, a pris position contre le racisme et la xénophobie, pour la promotion d'une protection sociale universelle, des salaires minimums vitaux et la négociation collective comme outils de prospérité. Nous considérons que les réfugiés sont les bienvenus et nous réclamons la garantie de l'égalité de traitement, la pleine protection et l'ensemble des droits.

Sur la question migratoire et du racisme, FO considère, avec la CSI, qu'avec plus de 200 millions de personnes travaillant hors de leur pays de naissance ou de citoyenneté, les travailleurs migrants constituent la grande majorité des migrants au niveau mondial. La migration est aussi et surtout une question de travail et les droits des migrants sont donc des droits des travailleurs. Le plus souvent les personnes qui se déplacent cherchent à trouver un emploi décent pour un avenir meilleur. Un traitement inégal des travailleurs migrants a pour effet d'exercer une pression à la baisse sur les conditions de salaires et de travail des marchés du travail nationaux et induisent des conséquences en termes de racisme et de xénophobie.

LUTTER POUR LES DROITS C'EST AUSSI LUTTER CONTRE LE RACISME.

Lors du Congrès de la Confédération Européenne des syndicats réunissant 4000 délégués et plus de 90 organisations syndicales européennes qui s'est tenu également en 2019 à Vienne, la délégation FO est intervenue publiquement sur la question du racisme et de la xénophobie rappelant l'opposition ferme de Force Ouvrière à toutes formes de discriminations, à la xénophobie, au racisme et à l'antisémitisme réaffirmant que « *l'Europe sociale, c'est avant tout l'Europe de la solidarité* »

FO a également appelé avec la CES dans le cadre des élections européennes d'avril 2019, les eurodéputés à promouvoir la solidarité et les droits de tous les travailleurs rappelant que le mouvement syndical défend les droits de tous les travailleurs, quel que soit leur pays d'origine ou leur statut que dans le contexte de politiques hostiles aux migrants, le rôle des syndicats dans la lutte contre le racisme au travail et au sein de la société est plus important que jamais.

Le mouvement syndical a été renforcé et enrichi par les travailleurs migrants qui ont maintes fois combattu pour de meilleures conditions et de meilleurs salaires. FO comme de nombreux syndicats au sein de la Confédération Européenne des Syndicats organise et les travailleurs migrants, qu'ils soient en situation régulière ou sans papiers, afin de renforcer leur capacité à exiger un meilleur traitement pour tous les travailleurs.

Des droits du travail solides, sont essentiels pour garantir un traitement équitable pour tous et mettre fin à l'exploitation des travailleurs migrants ou des demandeurs d'asile et pour lutter efficacement au racisme et à la xénophobie en n'opposant pas les travailleurs les uns aux autres.

L'ACTION DE LA CONFEDERATION FO

En 2019, FORCE OUVRIERE a poursuivi son action, réaffirmé son combat contre le racisme et la nécessité de se référer aux droits de l'homme et aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi qu'à l'unité et à l'indivisibilité de la République en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Le secteur europe-international et migrations et le secteur de l'égalité et du développement durable de la confédération FORCE OUVRIERE, sont plus particulièrement impliqués dans la définition et la mise en œuvre des positionnements et actions de la Confédération contre le racisme.

Au niveau national :

Formation syndicale

Le racisme se nourrit de fantasmes, d'ignorance et de méconnaissance. Partant du constat que les contre-vérités que l'on entend trop souvent sur la question migratoire nourrissent également le racisme et la xénophobie., notre organisation a développé depuis plusieurs années des modules de formations de nos militants sur les thèmes de la discrimination, de la diversité, du racisme et les questions de migrations internationales, d'immigration et d'intégration dans le cadre de formations dispensées par les Instituts du Travail de Strasbourg ou de Bourg la Reine (Université Panthéon – Sorbonne).

Ces modules visent notamment à déconstruire les idées reçues en matière d'immigration, car il est évident que la perception de la question migratoire et de ses conséquences économiques, sociales et juridiques a des implications directes sur les discours nourrissant la xénophobie et le racisme.

Il s'agit de formations destinées à nos militants dont les mandats de représentations (permanents syndicaux, conseillers du salarié, juges prud'homaux, ...).

Les programmes de ces formations sont construits conjointement par nos responsables syndicaux, des chercheurs et des universitaires afin d'aborder les aspects juridiques, économiques et syndicaux de ces questions et de proposer des réflexions et des axes d'action au niveau national et international.

Ces semaines de formations ont lieu tout au long de l'année et sont pour certaines déclinées en modules de plusieurs niveaux afin de donner une formation complète à nos militants.

Fournir aux militants syndicaux des connaissances plus précises, pour leur donner les moyens, dans leur entreprise, d'agir sur ces thématiques et de répandre autour d'eux une "culture" fondamentalement antiraciste nous paraît essentiel.

Aide et assistance sur des dossiers individuels

Nous apportons également aide et assistance sur des dossiers individuels.

La législation des étrangers, les questions liées au droit du travail des travailleurs ou bien encore les dispositifs légaux de lutte contre les discriminations font l'objet de nombreuses questions qui arrivent dans Le caractère complexe de cette législation et la multitude de dispositifs en place rendent particulièrement difficile pour tout un chacun, et encore plus pour des travailleurs dont la langue maternelle n'est pas forcément le français, la compréhension des droits et des obligations qui s'imposent de part et d'autre.

Au niveau européen nous faisons partie du réseau Union Migrant net organisé par la Confédération européenne des syndicats qui est un réseau d'aide aux personnes migrantes souhaitant venir et travailler en France notamment.

Revendication auprès des pouvoirs publics

Pour notre organisation, la question de l'immigration doit être considérée avant tout sous l'angle des droits de l'homme et des droits des travailleurs tels qu'ils figurent en préambule de la Constitution française, et dans le cadre des conventions internationales de l'ONU et de l'OIT.

Force Ouvrière rappelle régulièrement que migrer dignement est un droit fondamental et que les demandeurs d'asile sont très majoritairement des victimes qui doivent, à ce titre, être protégées et accompagnées et non suspectées et privées de droits.

Considérer les demandeurs d'asile comme des potentiels « fraudeurs » et envisager de restreindre les possibilités de demander l'asile comme cela a été évoqué lors du débat parlementaire annuel sur l'immigration en Octobre 2019 en durcissant les conditions du regroupement familial porte une atteinte grave aux droits fondamentaux des demandeurs d'asile et contrevient aux principes de solidarité et de dignité qui doivent guider ces politiques.

La façon dont l'accueil est organisé conditionne en partie la façon dont sera perçu « l'étranger » et ses implications aussi en termes de racisme et de xénophobie.

Nous estimons notamment que faire le choix de traiter de façon conjointe la question du droit de l'asile et celui de la politique d'immigration est un signal négatif. Pour FO, l'asile doit être absolument assuré aux personnes dont la vie, la sécurité, les droits de l'homme sont en danger, il est également fondamental que les migrants fuyant la misère, la pauvreté, ou désormais les dérèglements graves dus au changement climatique puissent, être accueillis, orientés, aidés.

Nous revendiquons également depuis plusieurs années un statut protecteur pour les travailleurs sans papiers et la fin du pouvoir discrétionnaire des préfets.

L'égalité de traitement de tous les travailleurs est l'alpha et l'oméga de notre action syndicale.

Nous continuons d'œuvrer activement pour l'égalité de traitement de tous les travailleurs et contre toute forme de discrimination notamment dans l'emploi.

Au niveau européen et international

Tout au long de son histoire, FORCE OUVRIERE a été partie prenante des organisations syndicales internationales et européennes : Organisation Internationale du Travail, Confédération Syndicale Internationale, Confédération Européenne des Syndicats.

Nous travaillons avec la Confédération Européenne des Syndicats et l'Organisation Internationale du Travail au sein d'un réseau syndical européen d'aide et d'assistance aux migrants, afin notamment d'aider à la mobilité intra-UE des migrants, d'améliorer la compréhension de la législation européenne et les caractéristiques communes de la politique européenne d'immigration.

Notre organisation est également très impliquée dans les actions menées au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, notamment en ce qui concerne la question des migrants.

FO participe notamment activement à un programme européen d'aide et d'action pour une intégration des réfugiés par le travail. La phase 1 de ce projet multipartite impliquant des représentants de travailleurs, d'employeurs, des chambres de commerce, des municipalités dont FO est partie prenante depuis le début s'est clôturé fin 2018. FORCE OUVRIERE a été de nouveau sollicitée pour participer à la 2eme phase de ce projet qui se déroulera sur plusieurs années à partir de 2019.

Au cours de l'année 2019, FORCE OUVRIERE a continué son action pour la promotion des droits des migrants dans les pays du bassin européen et participé à plusieurs réunions et conférences européennes afin de définir la réponse syndicale à apporter à la migration internationale.

Notre expression et positions prises dans le cadre des discussions sur les directives européennes, au sein des instances internationales et européennes, contribuent également à la lutte contre le racisme et la xénophobie.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA DIVERSITE

L'égalité de traitement entre tous les travailleurs et la lutte contre les formes de dumping social sont également essentielles dans la lutte contre le racisme et le rejet de l'autre.

Notre organisation est impliquée depuis de nombreuses années sur la question des discriminations et de la diversité.

Nous participons notamment aux bureaux et commissions du label diversité au sein desquels les dossiers d'entreprises sont présentés afin d'évaluer en quoi leur processus RH permet de lutter efficacement contre les discriminations (dans l'embauche, dans l'emploi...).